



Let's Kids Move!

c/o MAURO NANINI | ROUTE DE NEUCHÂTEL 18 | CASE POSTALE 13 | 2008 CRESSIER

Let's Kids Move !

Conditions particulières

Généralités

Toutes les participantes et tous les participants doivent être assurés contre les accidents.

Places pour les leçons

Pour chaque leçon, le nombre de places est limité entre 8 et 10 participantes et participants.

Finance de participation aux leçons

Elle comprend la location de la salle, la mise à disposition du matériel, les frais de dossier et la rémunération des moniteurs. Elle s'élève à CHF 5.00 par leçon.

Attestation de formation

Une attestation est délivrée en fin de cours à chaque personne ayant suivi au moins 12 leçons et s'étant acquitté du montant de la finance de participation.

Règlement « **Let's Kids Move !** »

Le sport est un divertissement avant tout, mais avec des règles à respecter !

Règle 1 : Comportement/respect

Les participantes et les participants, leurs parents et les moniteurs s'engagent à **se respecter les uns les autres** lors des leçons.

Un langage correct est utilisé entre et envers tous.

Règle 2 : Ponctualité

La ponctualité est une forme de respect. Les horaires sont en général publiés sur internet. Une annonce d'arrivée en retard est souhaitée pour la bonne forme.

Règle 3 : Matériel

Une partie du matériel est emprunté à l'école primaire de Cressier et l'autre partie est mise à disposition par l'association **Let's Kids Move !**. Les participantes et les participants veilleront à **utiliser le matériel avec attention** et selon les indications des moniteurs.

Règle 4 : Hygiène sportive

Les participantes et les participants **peuvent se doucher** dans les vestiaires de l'école et devront pour cela prendre leurs **affaires de douche**. Elles/ils peuvent également se doucher à la maison.

Les participantes et les participants devront toujours avoir **des habits et des chaussures adaptés** à la pratique du sport en salle (par ex. chaussures qui ne marquent pas les sols).

Règle 5 : L'esprit du sport

Les participantes et les participants viennent aux leçons pour « **s'amuser en pratiquant du sport** », mais également pour **suivre des règles sportives et effectuer des entraînements avec engagement** (faire les exercices avec concentration et entrain). Ces règles seront expliquées et répétées aux enfants régulièrement.

Règle 6 : Conditions météo

En principe, les cours se déroulent en salle, sauf cas exceptionnels où la météo permettrait de faire des exercices en extérieur. Les participantes et les participants seront donc habillé(e)s en conséquence (selon les indications préalables des moniteurs [sms]). Une note sera mise sur le site Internet le cas échéant, ainsi que dans un groupe Whatsapp.

Règle 7 : Communications

Outre les arrivées tardives, **toute communication se fera par SMS**.

Selon la gravité du non-respect de ces règles les participantes et les participants peuvent recevoir des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion d'une leçon ou l'interdiction de participer à d'autres activités Let's Kids Move !.

Merci de respecter ce qui précède !